

Plan d'accueil sanitaire de l'école Jean de la Fontaine Guibeville

L'épidémie due au coronavirus Covid 19 nécessite d'adapter les conditions d'accueil des élèves et les conditions de travail des personnels aux consignes édictées par les autorités sanitaires et à des mesures de prévention complémentaires.

I Les mesures d'hygiène

Les mesures habituelles d'hygiène doivent être renforcées afin de limiter la propagation du virus.

Il convient notamment de :

- **Appliquer les gestes barrières demandés par le Ministère de la Santé.**

1



se laver les mains très
régulièrement

2



tousser ou éternuer
dans son coude

3



utiliser un mouchoir à
usage unique

4



saluer sans serrer la
main et éviter les
embrassades, garder
ses distances (1 mètre
minimum) avec autrui

- **Le port du masque**

Pour les élèves en maternelle, le port du masque est à proscrire.

Pour les élèves en élémentaire, le port du masque n'est pas obligatoire mais les enfants peuvent en être équipés s'ils le souhaitent et s'ils sont en mesure de le porter dans des conditions satisfaisantes. Il appartiendra aux parents de fournir des masques à leurs enfants lorsque les masques seront accessibles aisément à l'ensemble de la population.

II Des modalités d'accueil particulières des familles et des élèves

Les parents devront prendre la température de leur enfant tous les matins. **En cas de symptômes ou de fièvre (37.8 degrés ou plus)** l'enfant ne devra pas se rendre à l'école.

Un thermomètre frontal sans contact sera à disposition dans chaque groupe.

Une **priorité d'accueil** est définie par l'Education Nationale. Les enfants dont les deux parents exercent un métier lié à la gestion sanitaire ainsi que les enfants de parents exerçant des métiers permettant l'accueil au sein des écoles maternelles, élémentaires, primaires seront accueillis prioritairement à temps plein.

Si un enfant n'est pas en mesure de respecter ces règles de distanciation strictes et les gestes barrières, malgré l'aide et les explications des adultes de l'école, il sera invité à poursuivre l'école à distance afin que la santé des élèves et de l'ensemble du personnel soit assurée.

L'accueil des familles est organisé en extérieur en faisant respecter la distance de protection (plus d'un mètre entre les personnes).

Des grilles sont positionnées afin de guider l'entrée et la sortie des enfants.

Une **entrée échelonnée** sera mise en place et sujette à **des modifications en fonction des groupes accueillis**.

L'organisation des entrées et des sorties sera communiquée aux parents en même temps que l'organisation des groupes.

En cas d'entrée à 8h40, les enseignantes ne sont responsables de l'enfant qu'à partir de cette heure.

Pour la période du jeudi 14 mai au mardi 19 mai :

Groupe GS 1 ou GS2	Groupe CM2 Groupe CP et fratries 2	Groupe fratries 1
8h20	8h30	8h40

Dans la mesure du possible, les familles sont invitées à respecter cet horaire avec beaucoup de sérieux.

Pour l'entrée, il sera demandé aux parents de faire la queue avec leur enfant en respectant les mesures de distanciation.

Chaque enfant entrera seul par le portail sous la surveillance d'un agent communal.

Les élèves se dirigeront vers leur classe sous la surveillance d'un agent communal, un par un, où les attendra leur enseignante. Avant leur entrée en classe, les élèves se laveront les mains sous surveillance.

Pour les fratries entrant à des horaires différents, les enfants attendront dans l'enceinte de l'école près d'un adulte présent en gardant leur distance d'au moins 1 mètre.

En cas d'absence d'une enseignante, les élèves de ce dernier ne pourront pas être accueillis à l'école. Les familles seront informées.

III Les déplacements

Lors des déplacements dans l'école, les élèves devront garder une distance d'un mètre minimum entre eux, par conséquent, il sera nécessaire de faire **des rangs en file indienne**, dans certains cas. Chaque élève étant distant d'un mètre de ceux qui l'encadrent devant et derrière.

Les élèves ne devront toucher ni les poignées de portes ni les murs.

IV L'installation en classe

Avant l'arrivée des élèves, les classes seront aérées par une ouverture des fenêtres. Les enfants poseront leur cartable à côté de leur table.

L'installation au sein de la classe devra permettre obligatoirement de respecter les contraintes d'éloignement.

Le mobilier des salles de classe doit être disposé de façon à conserver les distances de sécurité d'un mètre, voire deux mètres quand cela est possible. Les tables seront disposées de manière à respecter cette distanciation.

L'entrée en classe devra se faire un par un en respectant les règles de distanciation notamment au niveau des déplacements pour se rendre à sa table.

Chaque enfant aura une place attribuée et ne devra plus changer de place.

À leur arrivée, les enfants devront aller **se laver les mains les uns après les autres (pendant au moins 30 secondes en respectant les étapes)** en maintenant la distanciation adéquate.

Au cours de la journée les élèves pourront aller aux toilettes un par un, ils devront se laver les mains avant de revenir en classe. Les toilettes seront désinfectées plusieurs fois par jour.

Dans la mesure du possible, les portes des salles devront rester ouvertes pour éviter de toucher les poignées.

Les déplacements en classe ne sont plus possibles ou exceptionnels. Les élèves resteront donc assis.

L'enseignant veillera également à respecter cette distance avec les élèves. S'il ne peut le faire, il devra porter un masque et après s'être occupé d'un élève, il devra se laver les mains au savon ou au gel hydroalcoolique.

Pas de coin regroupement en classe. En maternelle, les enfants seront espacés d'un mètre sur les bancs également.

Lors de la sortie, les élèves procéderont un par un en commençant par celui qui est le plus proche de la porte jusqu'au plus éloigné.

V Les récréations

De nouvelles modalités de récréation sont également à prévoir.

Les récréations sont organisées afin de les décaler par groupe. La cour de récréation élémentaire a été séparée en deux. Une séparation a été mise également entre la cour élémentaire et la cour maternelle.

Chaque groupe ira en récréation séparément sous la surveillance de l'enseignante en charge du groupe.

Groupe 1 côté élémentaire	Groupe 2 côté élémentaire	côté maternelle
10h-10h15	10h15-10h30	10h00-10h30
14h45-15h	15h15-15h30	15h00-15h30

Avant de quitter la classe, l'enseignante veillera à aérer la salle en grand en permettant une circulation de l'air la plus large possible.

Lors des déplacements, il faudra veiller à ce que les élèves ne se croisent pas. Par conséquent, les entrées et les sorties en classe seront aménagées.

Durant les récréations, il convient de veiller à respecter les distances de sécurité, d'interdire les jeux de contact, de construction, de ballon et tous ceux qui impliquent de se passer des objets.

Les enfants ne pourront plus accéder à la petite maison dans la cour maternelle.

Les vélos et les trottinettes pourront être utilisés à raison d'un engin par enfant, sans échange au cours de la récréation. Une désinfection sera effectuée après chaque utilisation.

L'utilisation des toilettes devra se faire en respectant les mesures de distanciation. Ils pourront y aller un par un.

Les élèves devront se laver les mains au retour de la récréation avant de rentrer en classe selon le protocole sanitaire vu précédemment.

VI Le matériel scolaire

Le matériel personnel doit être apporté par l'élève et conservé ensuite dans son cartable. Il ne doit pas être partagé, et l'élève n'a plus accès au matériel collectif. **Les trousse doivent donc être vérifiées et complètes.**

En maternelle, les élèves disposeront de leur matériel dans une barquette personnelle.

Si besoin, du matériel (feuilles, supports...) peut être distribué.

Le matériel collectif ne sera plus utilisé ainsi que les livres de BCD de la classe.

En maternelle, l'ensemble des jeux pouvant être manipulés à plusieurs seront retirés.

L'enseignante ne pouvant facilement s'approcher des élèves pour les corrections, les corrections collectives seront privilégiées.

Chaque fois que l'enseignante est amenée à toucher le matériel de l'élève, elle devra effectuer un lavage systématique des mains.

VII La cantine

Pour réserver le repas de votre enfant, merci d'envoyer un mail à periscolaires.quibeville@orange.fr le plus tôt possible.

Dernier délai la veille avant 9h, aucun repas ne sera pris en compte passé ce délai.

Pour le lundi, il faut avertir avant le vendredi 9h.

La commune assure le service de restauration en liaison froide en portion individuelle. Les enfants mangeront dans des espaces différents afin qu'ils ne se croisent pas. Les horaires d'entrée et sortie du réfectoire seront décalés.

1^{er} groupe rentre à 11h30 sortie à 12h15

2^{ème} groupe rentre à 11h45 sortie à 12h30

3^{ème} groupe rentre à 12h sortie à 12h45

Le plateau repas sera déposé par les agents de restauration avant l'arrivée des enfants, pensez à fournir une petite bouteille d'eau à votre enfant pour le repas.

Le plateau sera ensuite débarrassé par les agents une fois que tous les enfants auront quitté le réfectoire.

Un lavage de main sous la surveillance d'un adulte sera fait avant et après le réfectoire.

VIII La pause méridienne (hors réfectoire)

Le personnel municipal aura en charge la surveillance des élèves dans la cour selon les modalités suivantes :

Après le lavage des mains, les enfants iront en récréation sous la surveillance d'un animateur, aucun groupe ne sera mélangé.

L'animateur aura la charge de veiller à la sécurité des enfants et de faire respecter les gestes barrières.

Des activités manuelles ou sportives pourront mises en place à l'initiative de l'animateur. Les règles de distanciation seront les mêmes qu'en classe.

IX L'entrée à 13h20

Le portail sera ouvert par un agent communal. Les enfants rentreront un par un, dans les mêmes conditions que le matin.

Ils iront se laver les mains, sous la surveillance d'un adulte, en respectant la distanciation et s'installeront en classe où l'enseignante les attendra.

L'entrée à 13h20 pourra être échelonnée si le nombre d'enfants ne déjeunant pas à la cantine est trop important.

X L'entretien des locaux par la collectivité territoriale

Les procédures de nettoyage et d'entretien des locaux doivent être considérablement adaptées et renforcées.

Il convient tout particulièrement de veiller :

- aux zones sensibles : sanitaires, cuvettes, boutons de chasse d'eau, poignées de porte, robinets, rampes d'escalier ...
- à l'ensemble des meubles utilisés par les élèves (tables et chaises)

Un ménage du mobilier (tables et chaises) sera effectué sur le temps du midi.

Le soir, une désinfection complète sera effectuée dans toutes les zones où les enfants ont été durant la journée.

XI Les sorties

À midi, les enfants mangeant chez eux sortiront avec leur enseignante par le portail. Les autres resteront dans la classe et seront sous la surveillance d'un agent communal.

Au moment de la sortie de 16h30, pour diminuer les attroupements et donc la promiscuité, les sorties seront également échelonnées.

Si la sortie a lieu à 16h20, l'enseignant est déchargé de toute responsabilité à partir de cette heure.

L'organisation vous sera également transmise en même temps que les groupes pris en charge.

Pour la période du jeudi 14 mai au mardi 19 mai :

Groupe GS 1 ou GS2	Groupe CM2 Groupe CP et fratries 2	Groupe fratries 1
16h20	16h30	16h40

Au portail les élèves sortiront un par un et rejoindront leur parent qui viendra se présenter au fur et à mesure en respectant les mesures de distanciation d'un mètre et en suivant le cheminement mis en place.

Lors du retour à la maison, il est indispensable pour les enfants d'immédiatement changer de tenue et de procéder à un lavage des mains minutieux (éventuellement à une toilette complète).

XII L'accueil périscolaire

Il n'y aura pas d'accueil périscolaire le matin jusqu'à nouvel ordre.

Pour l'accueil du soir, seuls les enfants du personnel indispensable à la crise sanitaire seront accueillis sur justificatif.

Merci d'envoyer un mail 24h à l'avance à periscolaires.guibeville@orange.fr en précisant les jours et l'horaire de départ.

XIII Les enfants ou les personnels atteints

Il n'est pas impossible qu'un enfant ou un personnel arrive à l'école en bonne santé et déclenche les symptômes pendant la journée. Il faut donc anticiper les problèmes pour y remédier efficacement et protéger les autres si cela survenait.

Le problème vient de la diversité des symptômes : fièvre ou non pour certains, toux ou non pour d'autres... En cette période, les maladies saisonnières étant passées, nous serons obligés de considérer que l'apparition d'une toux subite ou de fièvre sont signes d'une infection au Covid (attention aux élèves allergiques).

La conduite à tenir, conformément au protocole sanitaire du Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse en date du 29 avril 2020, est la suivante :

- Isolement immédiat de l'élève avec un masque pour les enfants en âge d'en porter dans une pièce dédiée permettant sa surveillance dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale.
- Respect impératif des gestes barrière. En cas de doute, contacter un personnel de santé de l'éducation nationale.
- **Appel sans délai des parents/responsables légaux pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les gestes barrière.**
- Rappel par le directeur de la procédure à suivre par les parents à savoir : éviter les contacts et consulter le médecin traitant qui décidera de l'opportunité et des modalités de dépistage de l'élève le cas échéant. Un appui du médecin ou de l'infirmier de l'éducation nationale pourra être sollicité si les parents/responsables légaux sont en difficulté pour assurer cette démarche de prise en charge.
- Nettoyage approfondi de la pièce où a été isolée la personne après un temps de latence de quelques heures. Nettoyage dans le cadre du protocole habituel par les personnels des locaux et objets touchés dans les 48h précédentes.
- **Poursuite stricte des gestes barrière.**

S'il s'agit d'un adulte (enseignant, auxiliaire de vie scolaire, personnel municipal), celui-ci devra pouvoir immédiatement quitter l'école par ses propres moyens si son état le permet.

La procédure sera alors rappelée aux parents :

- Éviter les contacts.
- Consulter le médecin traitant qui décidera de l'opportunité et des modalités de dépistage de l'élève le cas échéant.
- L'élève ne pourra revenir en classe qu'après un avis du médecin traitant, du médecin de la plateforme Covid-19 ou du médecin de l'éducation nationale.

Il faudra avertir par mail ou téléphone l'Inspection de l'Éducation Nationale, le Maire ainsi que le médecin conseil pour l'aide à l'analyse des contacts de l'élève.

Les parents des enfants ayant fréquenté le malade seront également informés pour qu'ils puissent assurer une surveillance accrue. Le processus opérationnel de suivi et d'isolement des cas contacts sera ensuite mis en œuvre selon les prescriptions qui seront définies par les autorités sanitaires.

Mme Portal
Directrice de l'école



M. Lelu
Maire de Guibeville



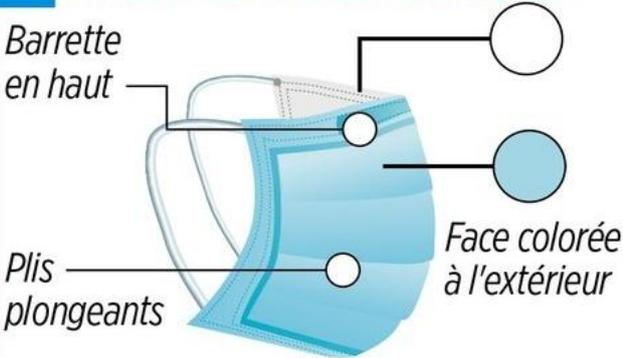
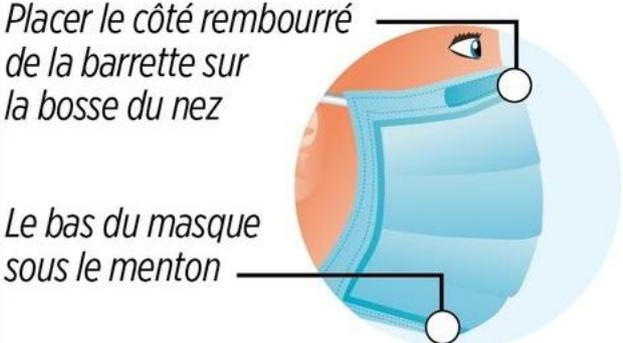
Annexe 1

Le port du masque

Dans tous les cas le port d'un masque complète les gestes barrières mais ne les remplace pas. Le masque n'est efficace que s'il est associé à un lavage des mains fréquent à l'eau et au savon ou avec une solution hydroalcoolique et en complément des gestes barrières.

Les masques utilisés doivent être **des masques à usage unique**, avec **une durée maximale d'usage de quatre heures**.

Il est important de savoir utiliser et éliminer un masque correctement.

<p>1. Se laver les mains</p> 	<p>2. Prendre un seul masque</p>  <p>Par sa partie centrale externe</p>
<p>3. Respecter le sens de pose</p>  <p>Barrette en haut</p> <p>Plis plongeants</p> <p>Face colorée à l'extérieur</p>	<p>4. Ne toucher que les extrémités des rubans</p> 
<p>5. Bien positionner le masque</p>  <p>Placer le côté rembourré de la barrette sur la bosse du nez</p> <p>Le bas du masque sous le menton</p>	<p>6. Ajuster la bande pour le nez</p>  <p>⚠</p> <p>Après avoir bien positionné votre masque, ne le touchez plus</p>

Lorsque l'on porte un masque, il faut éviter de le toucher ou de le déplacer. Si on touche un masque usagé ou après l'avoir retiré, il faut ensuite se laver les mains au savon ou au gel hydroalcoolique.

Pour enlever un masque, il faut se laver les mains auparavant puis le retirer par derrière (ne pas toucher le devant du masque). Ensuite, il faut le jeter immédiatement dans une poubelle fermée. Enfin, il faut se laver les mains au savon ou à l'aide d'une solution hydroalcoolique.

Annexe 2

Se laver les mains



Viens te laver les mains avec ...

HUGO, l'Escargot



et ses copains

CLEMENT
Le Serpent



LEON
Le Hérisson



HUBERT
Le Pivert



BERTRAND
l'Eléphant



JOJO et FREDO
les crabes
jumeaux



NICOLAS
Le Koala



Mai 2008 M&J Mai 2011 - Réalisé par : Anjo C. - Charbonneau B. - Florance M-C. - Mariani C. - Pôle Santé Publique Hygiène - N. Négrin

Zones
fréquemment
oubliées

Zones
souvent
oubliées



Paume

Zones
très
souvent
oubliées

Zones
très
souvent
oubliées

Zones
souvent
oubliées



Dos